

Le Collège Montmorency accueille près de 8 000 étudiantes et étudiants à l'enseignement régulier dans ses 28 programmes préuniversitaires et techniques. À la formation continue, plus de 1 250 personnes s'inscrivent à l'un des quelque 15 programmes menant à une attestation d'études collégiales (AEC) ou au diplôme d'études collégiales (DEC) auxquelles s'ajoutent près de 2 000 autres qui s'inscrivent à l'une ou l'autre des activités suivantes : formation en entreprise, perfectionnements, formations destinées au grand public et reconnaissance des acquis. Finalement, plus de 1 200 personnes immigrantes fréquentent aussi le Collège dans le cadre du programme de francisation offert en partenariat avec le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI). Résolument ancré dans son milieu, le Collège Montmorency est le seul établissement d'enseignement collégial public à Laval. Le Collège, qui prône des valeurs d'ouverture, d'engagement, de collaboration et d'innovation, offre un environnement de travail favorisant l'accomplissement personnel et professionnel. Il compte sur la compétence et l'engagement de ses 1100 employés et souscrit au principe d'égalité des chances en emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité en l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques et les personnes handicapées.

LE COLLÈGE MONTMORENCY PRÉVOIT AVOIR RECOURS AUX SERVICES DE PERSONNEL ENSEIGNANT CHARGÉ DE COURS POUR LA FORMATION CONTINUE À LA SESSION HIVER 2022

PRÉVENTION DES INCENDIES (JCC.07-2015)

DE CONCOURS: H22/C26

Disciplines : 311.01

Bloc 5 : du 11 janvier au 15 mai

18 semaines

Temps partiel soirs et fins de semaine

COURS-GROUPE	TITRE	NBRE D'HRES DE PRESTATION DE COURS	HORAIRE
311-9U4-MO-181	Application de la réglementation en inspection	60 heures	Du 11 janvier au 19 mars Les mardis ou les jeudis soir de 18h30 à 22h et quatre samedis ou dimanches de 8h à 16h
311-9X3-MO-181	Opérations et procédés dangereux	45 heures	Du 11 janvier au 19 mars Les mardis ou les jeudis soir de 18h30 à 22h et trois samedis ou dimanches de 8h à 16h
311-9S3-MO-181	Évènements spéciaux et risques d'incendie	45 heures	Du 17 mars au 5 mai Les mardis ou les jeudis soir de 18h30 à 22h et trois samedis ou dimanches de 8h à 16h
311-9V5-MO-181	Stage II (rencontres pré et post stage, épreuve synthèse)	15 heures	Du 11 janvier au 15 mai Les mardis ou les jeudis soir de 18h30 à 22h
311-9V5-MO-181	Stage II (25 avril au 5 mai 2022)	Selon le nombre de stagiaires	À déterminer

Note : Conformément à la clause 5-1.12 de la convention collective du personnel enseignant, « à moins de difficultés de recrutement, la personne détenant un emploi à temps complet ne peut avoir accès à une charge d'enseignement. La vérification du cumul d'emplois, au collège ou ailleurs, se fait à partir de la déclaration d'emploi. »

Informations :

- Les cours auront lieu au Centre de la Formation continue du Collège Montmorency (Galeries Laval) sur semaine, au Complexe de sécurité incendie de fin de semaine et sous réserve d'un nombre suffisant d'inscriptions ;
- Dû au contexte de vie actuel et aux règles sanitaires changeantes, il est possible que les cours soient donnés en formation à distance.
- Dû à des contraintes logistiques, les dates de début et de fin de ces blocs pourraient être repoussées.

Qualifications requises :

- Détenir un diplôme collégial en sécurité incendie ou une formation et expérience jugée équivalente;
- Détenir un certificat universitaire de premier cycle dans un domaine relié à la discipline visée;
- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle relié à l'enseignement, un atout.

En plus, vous devez avoir le titre de préventionniste. À ce titre, il faut être conforme aux dispositions du chapitre 2 du Règlement sur les conditions pour exercer au sein d'un service de sécurité incendie municipal. Pour ce faire vous devez :

- Détenir un diplôme d'études professionnelles ou une attestation d'études collégiales ou un diplôme collégial ou un certificat de premier cycle en prévention des incendies;
- Un minimum de 3 années d'expérience à titre de préventionniste en sécurité incendie au sein d'une municipalité, d'une entreprise ou d'une institution ou posséder une expérience de travail jugée équivalente ;
- Avoir complété avec succès soit le profil 3 Instructeur en sécurité incendie ou le cours Instruction 1 et le cours Instruction II de l'AEC Officier en sécurité incendie, ou toute autre formation jugée acceptable par le Collège, ou encore agir à titre de formateur dans un service de sécurité incendie sera considéré comme un atout.

Qualifications particulières :

- Le Collège Montmorency se démarque par son implication dans plusieurs projets internationaux et par ses efforts afin de promouvoir la diversité culturelle. Par conséquent, il considérera l'expérience professionnelle internationale et la maîtrise de langues étrangères comme des atouts;
- Une expérience pertinente en milieu de travail ou en enseignement sera considérée comme un atout;
- Maîtrise du français écrit (vérifiée par test).

Traitement : Selon les échelles de traitement prévues à la convention collective du personnel enseignant.

Transmission de candidature INTERNE : Veuillez faire parvenir votre offre de service à l'adresse suivante : fccandidatures@cmontmorency.qc.ca par l'entremise du formulaire au plus tard le vendredi 5 novembre 2021, 16 heures. Vous devez indiquer le numéro de concours se rattachant à la charge offerte. Vous trouverez le formulaire d'offre de service à la réception du service des ressources humaines, au local B-3457, et sur le site Web du Collège Montmorency : https://www.cmontmorency.qc.ca/wp-content/uploads/2015/06/images_services_rh_profs_ENS_Offre_de_service.pdf

Transmission de candidature EXTERNE : Les personnes intéressées à soumettre leur candidature au Collège doivent transmettre

leur curriculum vitæ accompagné d'une lettre démontrant leur intérêt pour l'enseignement ainsi qu'une preuve d'obtention du Baccalauréat. La réception des curriculum vitæ se fait principalement par courrier électronique à l'adresse suivante candidatures@cmontmorency.qc.ca. Les curriculum vitæ sont conservés pour une période d'un an.

Responsable du programme: Audrey Hadd

Le Collège Montmorency souscrit au principe d'égalité des chances dans l'emploi. Il applique un programme d'accès à l'égalité à l'emploi pour les femmes, les autochtones, les minorités visibles, les minorités ethniques ainsi que les personnes handicapées.

AH/si
2021-10-21

(SFC/AFFH22/C26)